

ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

DOSSIER
DE PRESSE

2011

Contact Presse

Malvina Pelay

06 80 56 51 09

mpelay@unef.fr

unef
le syndicat étudiant

SOMMAIRE

- Page 3** **Introduction**
- Page 4** **Les principaux chiffres**
- Page 5** **La rentrée 2011, un nouveau coup dur pour les étudiants**
- Page 11** **8 étudiants sur 10 livrés à eux mêmes**
- Page 13** **Une politique sociale en échec depuis 5 ans**
- Page 17** **Ce que l'UNEF demande**
- Page 18** **Méthodes et Annexes**
- Page 24** **Qu'est-ce que l'UNEF ?**



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

INTRODUCTION

Pour la septième année consécutive, l'UNEF publie son enquête sur le pouvoir d'achat des étudiants.

Le coût de la vie étudiante augmente de 4,1% soit deux fois plus vite que l'inflation (2,1% selon l'INSEE). Pour la onzième année consécutive, les étudiants vont connaître une dégradation de leur pouvoir d'achat.

La flambée des dépenses liées au logement en particulier à la relocation explique en partie cette augmentation du coût de la vie. Avec une hausse des loyers dans le parc locatif privé de 8,9% à Paris et de 1,9% en région, le logement reste le premier poste de dépenses des étudiants (en moyenne 50% du budget annuel d'un étudiant). Cette hausse continue, cumulée avec l'absence de revalorisation des aides au logement (APL/ALS), rend la situation de plus en plus difficile pour les étudiants. Depuis l'an dernier, la part du loyer à charge des étudiants a augmenté de 11% à Paris et de 2,5% en Province.

L'indice du coût de la vie étudiante est aussi tiré vers le haut par les choix politiques du gouvernement, responsable de la fixation des dépenses obligatoires. La hausse des frais d'inscriptions, du montant de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et du prix du ticket restaurant universitaire représentent à elles seules une augmentation de 4,4% du coût de la vie. Ce choix est assumé de la part du gouvernement. Alors que le conseil d'administration du CNOUS avait alerté le ministre en donnant un avis défavorable sur la hausse du ticket RU, celui-ci a fait le choix de faire fi de cet avertissement en augmentant les dépenses obligatoires.

La politique sociale du gouvernement en direction des étudiants est aujourd'hui en échec. Depuis 2006, sortie du rapport Wauquiez préconisant des mesures pour aider socialement les étudiants, et 2007, date des grands chantiers sur la vie étudiante, le pouvoir d'achat n'a fait que se dégrader. **En moyenne, depuis 2006, les dépenses obligatoires ont augmenté de 33,2% tandis que les aides sociales n'ont augmenté que de 13% (2,5 fois moins**

que les dépenses). Seules les dernières mesures appliquées au système d'aide (demi dixième mois de bourse, 6ème échelon de bourse), ont permis aux étudiants boursiers de limiter la dégradation de leur pouvoir d'achat. Mais cette amélioration ne concerne que 21,5% des étudiants. Près de 8 étudiants sur dix n'ont été concernés par aucune mesure sociale depuis 2001. Pire, les aides d'urgences du CROUS (FNAU), seules aides destinées aux étudiants non boursiers ont subi des coupes budgétaires importantes cette année (-9,5 millions d'euros).

Les conséquences ne sont pas minces, pour la première fois depuis des décennies, l'UNEF fait le constat d'un mouvement net de reflux de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Depuis 2006, la part des étudiants, dans l'enseignement supérieur, issus des foyers les plus modestes, a baissé de 9,1 points. **Le modèle républicain de l'ascenseur social ne fonctionne plus, pire il exclut.** Aujourd'hui, plus qu'il y a 5 ans, l'origine sociale conditionne

l'accès à une formation du supérieur. En maintenant près des trois quarts des étudiants hors du système d'aide sociale, le gouvernement contraint les familles à supporter elles-mêmes le coût des études. Pour la plupart des étudiants, en particulier issus des classes moyennes et populaires, le recours au salariat étudiant, premier facteur d'échec, est alors inévitable.

Cette situation est un signal d'alarme grave que le gouvernement doit entendre. A l'heure où il exprime des réticences à verser un dixième mois de bourse pourtant promis par le chef de l'Etat, il est urgent de changer de cap politique. Si l'on ne redonne pas un souffle nouveau à la démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est une génération entière qui se verra sacrifiée sur l'autel de la crise et de la rigueur.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

4,1%

C'est l'augmentation du coût de la vie étudiante pour l'année 2010-2011

Augmentation des dépenses

4,4%

correspond à l'augmentation des dépenses liées aux décisions du gouvernement.

3,1%

c'est en moyenne l'augmentation des frais d'inscription.

8,4%

correspond à l'augmentation du coût de la restauration.

1,5%

c'est l'augmentation de la cotisation sociale étudiante.

8,9%

Les dépenses de loyer à l'emménagement augmentent de 8,9% à Paris et de 1,9% en province.

Un système d'aide sociale insuffisant

73%

des étudiants sont exclus du système de bourse.

68%

des étudiants exercent un emploi pour financer leurs études.

1/3

Pour une famille de classe moyenne (environ au salaire médian) le coût du financement des études d'un jeune représente jusqu'au tiers du budget mensuel du foyer.

Une situation qui se dégrade depuis plusieurs années

33,2%

En moyenne, depuis 2006, les dépenses obligatoires ont augmenté de tandis que les aides sociales ont augmenté en moyenne de 13%.

-9,1 points

c'est la baisse de la part d'étudiants, issus de milieu modeste, dans l'enseignement supérieur.



LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

Les chiffres de dépenses de l'année 2011-2012

Pour la 11^{ème} année consécutive, le pouvoir d'achat des étudiants baisse. **L'augmentation du coût de la vie est de 4,1% pour l'année 2011-2012** par rapport à l'année précédente. Cette

augmentation est deux fois plus importante que l'augmentation des prix à la consommation qui est de 2,1% (source : INSEE, inflation de juin 2010 à juin 2011).

Evolution des principaux postes de dépenses des étudiants

Dépenses obligatoires		2010	2011	Evolution des dépenses pour la rentrée 2011
Frais d'inscription ²	Licence	174 €	177 €	1,72%
	Master	237 €	245 €	4,70%
	Doctorant	359 €	372 €	3,60%
Sécurité sociale ²		200 €	203 €	1,50%
Restauration universitaire ¹		450 €	488 €	8,40%
Augmentation moyenne des dépenses obligatoires décidées par le gouvernement				4,4%
Loyer ³	Paris	709	772	8,90%
	Province	549,8	611	1,90%
Inflation ⁴		1,50%	2,10%	0,60%
Augmentation moyenne du coût de la vie pour la rentrée 2011				4,10%

1 - L'augmentation du ticket restaurant est calculée à partir de l'augmentation du prix (0,05 euros) ainsi que de l'augmentation du nombre de repas, dû à l'allongement du calendrier universitaire en septembre.

2 - Chiffres communiqués par le MESR

3 - Rapport OLAP 2011

4 - INSEE



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

Le coût de la vie augmente pour deux raisons principales.

Flambée des loyers pour les étudiants !

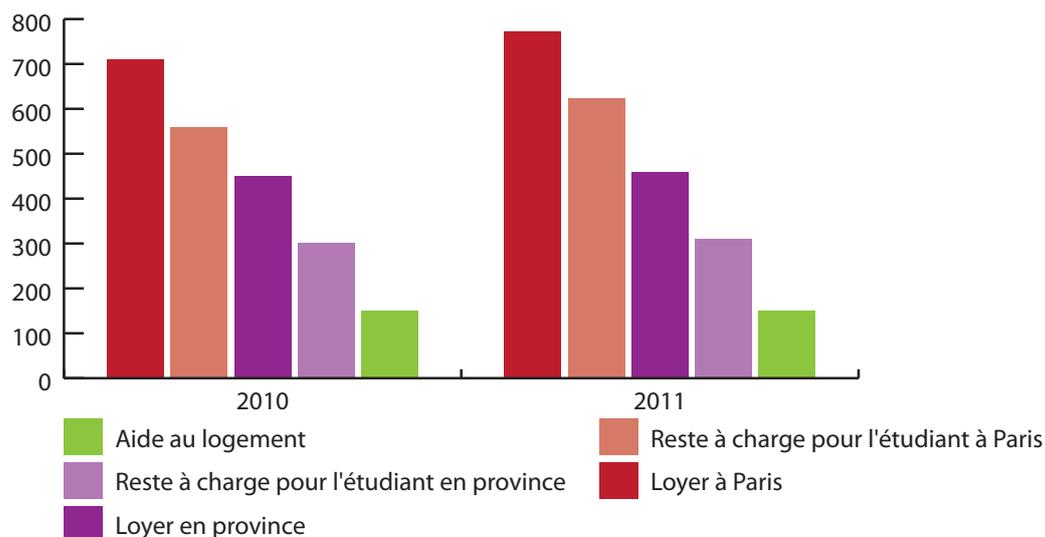
Les loyers à l'emménagement sont en fortes hausses. Cette augmentation est de 8,9% à Paris et de 1,9% en province.

Les étudiants souffrent particulièrement de l'augmentation des loyers dans le parc locatif privé car ils occupent des logements de petites surfaces dont les loyers augmentent plus

vite à la relocation. Le loyer représente en moyenne près de la moitié du budget de l'étudiant. La flambée des prix et l'absence d'une réglementation contraignante fait du logement l'un des principaux facteurs de la paupérisation du milieu étudiant.

Les aides au logement restent insuffisantes. Elles ont augmenté de 1,1% entre 2010 et 2011. Le reste à charge pour les étudiants sur leur loyer augmente de 11% à Paris et 2,5 % en province, entre 2010 et 2011.

Evolution du loyer restant à charge pour un étudiant



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

Zoom sur...

Un nombre insuffisant de logement qui pèse sur les étudiants

La crise de logement étudiant s'explique en priorité par la pénurie de logements sociaux publics (logement CROUS). Seul 7% d'étudiants bénéficient d'une chambre universitaire.

Les objectifs fixés par le plan Anciaux (2004) prévoyaient de loger 10% des étudiants en construisant 50 000 nouvelles chambres CROUS et en rénovant 70 000 à l'horizon 2014. Entre 2004 et 2010, seules 17 832 chambres ont été construites sur 35 000 prévues et 36 855 chambres ont été rénovées sur 49 000 prévues. Ainsi, l'Etat a accumulé un retard de 17 168 constructions et de 12 145 rénovations depuis la parution du Plan Anciaux.

A terme, il faudrait près de 8042 constructions nouvelles par an pour arriver aux objectifs du plan Anciaux au lieu des 5000 prévues et près de 11 048 réhabilitations au lieu des 7000 prévues.

Sans même avoir réussi à atteindre les objectifs du Plan Anciaux, Valérie Pécresse annonçait en avril 2011 le doublement du logement étudiant d'ici à 2020. Aujourd'hui 161 500 logements ont effectivement été construits. Si l'on suit l'engagement de l'ancienne ministre de l'enseignement supérieur, il faudrait que d'ici à 2020 le nombre de logements CROUS atteigne les 323 000 places.

En admettant que d'ici à 2014 le retard pris dans l'achèvement du Plan

Anciaux soit rattrapé, 195 387 logements CROUS seront disponibles pour les étudiants. Au-delà des opérations de communication, il faudrait ainsi construire près de 127 613 places en résidences universitaires en plus d'ici à 2020 pour arriver dans l'objectif fixé par la ministre (c'est-à-dire 14 179 constructions par an).

L'UNEF exige un plan de rattrapage ambitieux qui fixe un engagement financier du gouvernement afin d'atteindre les objectifs annoncés. Il est clair que sans les crédits nécessaires à la réalisation de tels objectifs, le retard ne pourra être rattrapé et la politique du gouvernement concernant le logement étudiant n'aura été qu'une annonce de plus.

Retard des constructions en résidences universitaires

Constructions moyennes par an	Constructions prévues par le Plan Anciaux par an	Constructions prévues par an si l'on suit les annonces de Valérie Pécresse
2720*	5000	14179

* Moyenne effectuée de 2004 à 2010.

Sources : Résultats Plan Anciaux : chiffres CNOUS 2011
Enquête 2010 OVE



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

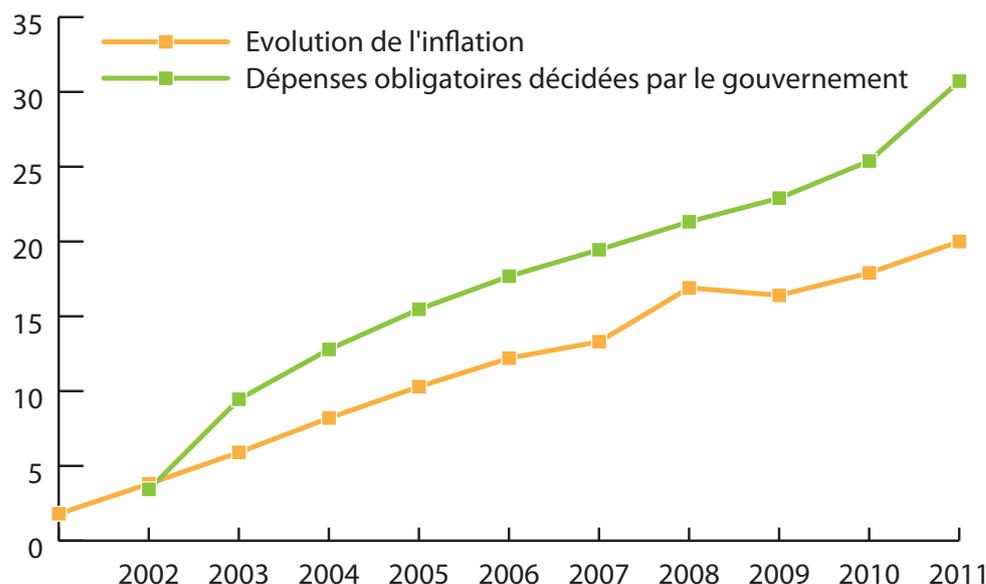
Fais d'inscription, restauration, sécurité sociale : le gouvernement tire les dépenses étudiantes vers le haut.

La décision du gouvernement d'augmenter les dépenses obligatoires s'inscrit dans la continuité des dix dernières années. Les dépenses obligatoires pour l'année 2011 ont ainsi augmenté unilatéralement. Il s'agit de la hausse des

frais d'inscriptions (Licence : +1,72%, Master : +4,7%, Doctorat : +3,6%), du coût du repas universitaire (+8,4%) et de l'augmentation de la cotisation obligatoire à la sécurité sociale étudiante (+1,5%).

Depuis plusieurs années, la parité de financement du ticket RU entre Etat et étudiant n'est plus la règle. Le financement du ticket repose pour deux tiers sur l'étudiant et un tiers sur l'Etat.

Courbe d'évolution des dépenses obligatoires décidées par le gouvernement depuis 2001



La part des dépenses obligatoires décidées par le gouvernement n'est pas négligeable dans le budget d'un étudiant. Elle varie entre 7% et 10% du budget moyen d'un étudiant. Elle varie entre 492,54 euros et 940,57 euros

selon que les étudiants soient boursiers ou non. Il s'agit après le logement et l'alimentation, du troisième poste de dépense des étudiants. Les choix du gouvernement pèsent donc lourd sur le budget d'un étudiant.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

Inflation et nouvelles augmentations

A cela s'ajoute une inflation plus importante cette année que l'an passé (2,1% en 2011 contre 1,5% en 2010) qui pèse sur le budget des étudiants.

D'autres postes de dépenses sont touchés par une augmentation des prix plus importante que l'inflation. C'est le cas de la carte ImaginR pour les étudiants franciliens. Cette année, le coût de cette carte augmente de 3,9% contre 1% l'an passé. Cette augmentation est d'autant plus importante lorsque l'on sait que le complément

transport pour les boursiers franciliens a été supprimé par décision du ministère.

Concernant le coût du transport, il faut noter une baisse des abonnements annuels pour les étudiants de province. Cette baisse s'explique par la mise en place de tarifs avantageux pour les étudiants dans les transports en commun (Aix en Provence, Marseille, Tours...) pour répondre aux revendications étudiantes.

Zoom sur...

Suppression du complément transport pour les boursiers franciliens

A cette rentrée 2011, les jeunes boursiers d'Ile de France, ne pourront plus bénéficier de l'aide qui leur était jusque-là allouée par l'Etat et leur permettait de financer leur carte de transport (153 euros annuels). Le ministre a invoqué le principe d'égalité entre les étudiants franciliens et les autres. Pour le gouvernement, réduire les inégalités consiste donc à diminuer le montant général des aides financières aux étudiants.

En réalité, les jeunes franciliens subissent à nouveau le coup de la rigueur. Faire des économies de bouts de chandelle (4 millions d'euros) semble être devenu une habitude pour le gouvernement. Ces économies ne résoudront pas le problème du déficit de l'Etat mais creuseront bel et bien un trou dans les finances des étudiants. Mis bout à bout, l'augmentation de 3,9% du prix de la carte imaginR et la suppression

de cette aide de 153 euros, vont contraindre les étudiants à consacrer une part plus importante d'un budget déjà dérisoire aux transports. Si le ministre est autant attaché au principe d'égalité, alors il devrait s'atteler à rétablir ce dispositif d'aide et à l'élargir plus largement à l'ensemble des étudiants.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

LA RENTRÉE 2011, UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES ÉTUDIANTS

Un système d'aides sociales défaillant

D'un côté les dépenses augmentent de 4,1% à la rentrée, de l'autre les aides sociales n'évoluent pas. Cette situation creuse le pouvoir d'achat des étudiants. Depuis 2006, le budget d'un

étudiant repose de plus en plus sur les jobs étudiants et sur la famille, renforçant les inégalités entre les étudiants.

Tableau comparatif du montant de la bourse et du coût des dépenses obligatoires annuels

	Dépenses obligatoires annuelles * (en moyenne, en euros)	Montant annuel d'une bourse échelon 5 (en euros)	Reste à charge (en euros)	Taux de couverture de la bourse (en moyenne, en %)
2006	6 260,50	3 661	2 599,50	58
2011	8 337,55	4 122	4 215,55	49

* Dépenses décidées par le gouvernement (frais d'inscription, ticket RU, cotisation à la sécurité sociale) et montant moyen du loyer

Zoom sur...

La plaisanterie a assez duré : un dixième mois de bourse pour la rentrée

La mise en place d'une dixième mensualité de bourse est une avancée importante qui répond à une revendication portée depuis plus de cinq ans par les étudiants, suite à l'allongement de la durée des études (de 9 à 10 mois de cours).

Promise par Nicolas Sarkozy en 2009, la mise en place d'un dixième mois de n'a cessé d'être l'objet de remises en causes par le gouvernement. Pendant un an les crédits permettant le financement de la mesure n'ont pas été engagés. Finalement, le dixième mois de bourse sera mis en place partiellement par Valérie Pécresse en septembre

2010. Encore aujourd'hui, alors que l'engagement était pris de verser un mois complet, à la rentrée 2011, il manque 80 millions d'euros pour financer cette mesure. Le gouvernement continue de maintenir les étudiants dans l'incertitude. L'UNEF déplore que le gouvernement exprime tant de difficultés à donner suite à un engagement formel de débloquer les 80 millions d'euros répondant aux besoins de 500 000 étudiants boursiers laissés sans ressources à la rentrée.

Les étudiants boursiers demeurent dans l'attente de déclarations de Laurent Wauquiez, nouveau mi-

nistre de l'enseignement supérieur. Il devient urgent que soit financé le 10ème mois de bourse auquel cas le versement des bourses pourrait connaître un retard important qui impacterait sur la situation sociale des étudiants. De plus, voilà deux ans que le montant mensuel des bourses n'a pas été revalorisé. Dans ce contexte, jouer avec les nerfs des étudiants devient un jeu dangereux au cours duquel les étudiants pourraient perdre patience.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

8 ÉTUDIANTS SUR 10 SONT LIVRÉS À EUX-MÊMES

73%
des étudiants sont exclus du système de bourse

Pourtant, si la situation familiale ne permet pas à un étudiant d'accéder aux bourses sur critères sociaux, cela ne signifie en aucun cas que sa famille dispose des moyens nécessaires pour faire des études. Bien au contraire, les

classes moyennes, qui subissent la vie chère mais sont exclues du système de bourse, connaissent des difficultés accrues à financer une formation à leur enfant.

Une population fragile qui subit plus fortement la perte de pouvoir d'achat

Le barème des bourses ne permet pas aux étudiants issus des classes moyennes de pouvoir avoir accès à une bourse et encore moins à une bourse échelon 1 ou plus, afin de bénéficier d'une aide directe mensuelle. Seulement 27% des étudiants ont accès aux bourses de l'enseignement supérieur. Si l'on retire l'échelon 0 de bourse qui prend uniquement en charge les frais d'inscription et de sécurité sociale à

la rentrée, il ne reste que 21,5% des étudiants qui bénéficient d'une aide mensuelle comprise entre 160 et 460 euros par mois.

Les étudiants non boursiers ne bénéficient que de l'aide au logement lorsqu'ils ont un logement indépendant. Depuis 2006, les dépenses des étudiants non-boursiers ont augmenté 4 fois plus vite que les aides. **Sans aides supplémentaires, les étudiants non boursiers sont les grands oubliés des politiques sociales du gouvernement.**

73% d'étudiants non boursiers
5,5% d'étudiants échelon 0
21,5% d'étudiants boursiers (>1)



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

8 ÉTUDIANTS SUR 10 SONT LIVRÉS À EUX-MÊMES

Des étudiants qui n'ont pas droit aux bourses mais dont la famille ne peut pas subvenir à leurs besoins.

Prenons l'exemple d'un couple au revenu mensuel de 1610 euros brut chacun (en moyenne, un salaire net

de 1288 euros chacun), ayant deux enfants à charge dont un dans l'enseignement supérieur. Le revenu global brut du foyer est alors de 3220 euros (fourchette basse de la classe moyenne selon l'INSEE). L'étudiant aura droit à une bourse échelon 0, et ne bénéficiera pas de bourse mensuelle.

Barème pour un foyer fiscal avec 2 enfants dont un dans l'enseignement supérieur

	Montant mensuel de la bourse	Revenu maximum à déclarer	
		annuel	mensuel
Echelon 0	0 € (remboursement des frais d'inscriptions et de la cotisation à la sécurité sociale)	54 880 €	4 573 €
Echelon 1	161 €	37 320 €	3 110 €
Echelon 2	242 €	30 170 €	2 514 €
Echelon 3	310 €	26 640 €	2 220 €
Echelon 4	378 €	23 190 €	1 933 €
Echelon 5	434 €	19 810 €	1 651 €
Echelon 6	460 €	12 510 €	1 043 €

Il reste à charge pour la famille, 760 euros par mois (APL comprise) en province et de près de 1000 euros par mois à Paris (APL comprise). **Ce qui représente dans un cas 24% du revenu brut du foyer en province consacré au jeune, et dans l'autre, un tiers du revenu brut du foyer à Paris consacré au jeune.**

Pour beaucoup de foyers cette prise en charge est évidemment impossible et pousse les étudiants à travailler pour

financer eux-mêmes leurs études. Or, le salariat étudiant reste la première cause d'échec à l'université. L'exclusion des classes moyennes du système de bourse a un effet dévastateur sur la réussite des étudiants et donc sur la démocratisation. C'est à un véritable mouvement de regain de la sélection sociale dans l'enseignement supérieur auquel nous assistons.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

UNE POLITIQUE SOCIALE EN ÉCHEC DEPUIS 5 ANS

En 2006, Laurent Wauquiez rendait public son rapport sur la situation sociale des jeunes qui a fait consensus. En 2007, Valérie Pécresse, qui se voulait être « la ministre des étudiants », avait ouvert des concertations sur la vie étudiante suite aux élections présidentielles. Si les protestations étudiantes ont permis quelques avancées

non négligeable pour les étudiants boursiers, le bilan général des mesures sociales du gouvernement reste très insuffisant. L'abandon de certains dossiers comme la revalorisation de l'aide au logement ou les frais obligatoires par le gouvernement a participé à aggraver les conditions de vie des étudiants

Bilan des mesures mises en place par le gouvernement depuis 5 ans

27% des étudiants ont été aidés par des mesures sociales qui n'ont malheureusement pas suffi à enrayer la baisse de leur pouvoir d'achat.

50 000 étudiants boursiers échelon 0 supplémentaires en 2008. Ces étudiants ont pu être exonérés des frais d'inscriptions et de cotisations de sécurités sociales. Cependant ils ne touchent pas d'aides mensuelles pour les aider dans leur cursus.

Le 6ème échelon de bourse a permis à 100 000 étudiants de bénéficier d'une augmentation de leur bourse. Pourtant cette mesure reste insuffisante. La bourse échelon 6 permet de couvrir à peine 50% du budget d'un étudiant.

Le dixième mois de bourse est la mesure la plus importante prise depuis 2006. Cette mesure a permis à 21,5% des étudiants de bénéficier d'une augmentation de leur bourse en 2010 (1/2 mois), allant de 80 euros et 230 euros sur l'année 2010-2011. Malheureusement, il manque toujours 80 millions d'euros pour payer un mois de bourse complet en septembre 2011 aux étudiants.

73% des étudiants n'ont bénéficié d'aucune mesure sociale en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie. Plusieurs milliers d'étudiants restent sur le banc du système d'aides sociales et se tournent vers le salariat étudiant (première cause d'échec à l'université) faute de pouvoir compter suffisamment sur les ressources de leurs parents.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

UNE POLITIQUE SOCIALE EN ÉCHEC DEPUIS 5 ANS

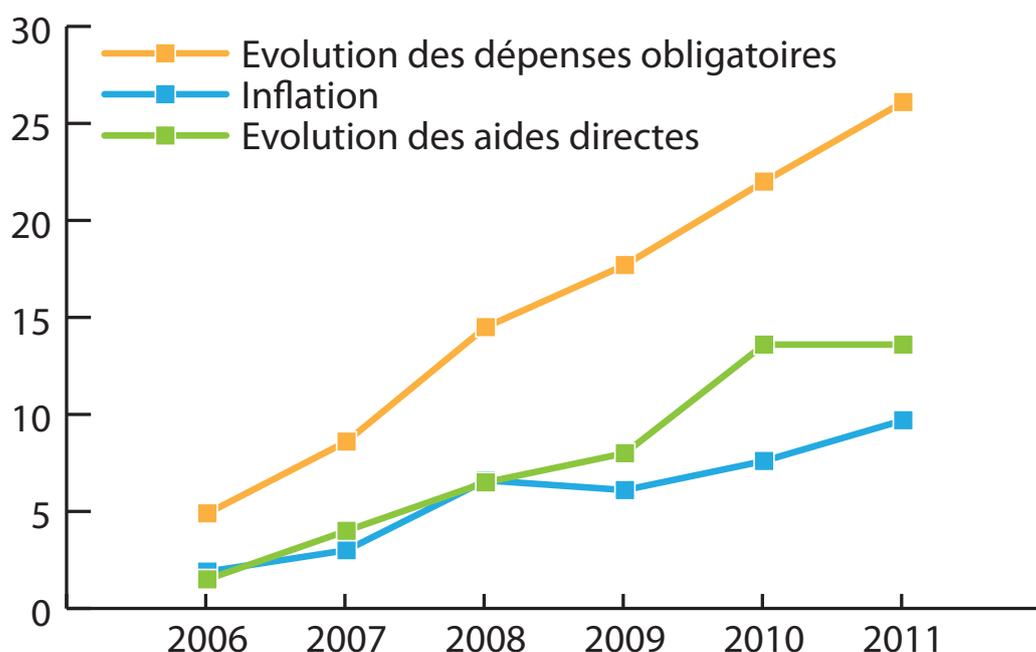
Un pouvoir d'achat qui se dégrade depuis 5 ans

L'augmentation de 4,1% des dépenses obligatoires cette année est élevée mais n'est malheureusement pas exceptionnelle. **En moyenne, depuis 2006, les dépenses obligatoires ont augmenté de 33,2% tandis que les aides sociales ont augmenté en moyenne de 13%.**

Voilà 5 ans qui se sont écoulés depuis les dernières grandes concertations sur

les questions de vie étudiante en 2006. Ces concertations avaient permis de mettre en avant un certain nombre de mesures devant rattraper la baisse de pouvoir d'achat des étudiants entamée depuis 2001, date du dernier plan social étudiant. De belles promesses si seulement l'investissement financier dans le système d'aides sociales avait été plus ambitieux.

Courbe de l'évolution des aides en fonction des dépenses de l'étudiant de 2006 à 2011



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

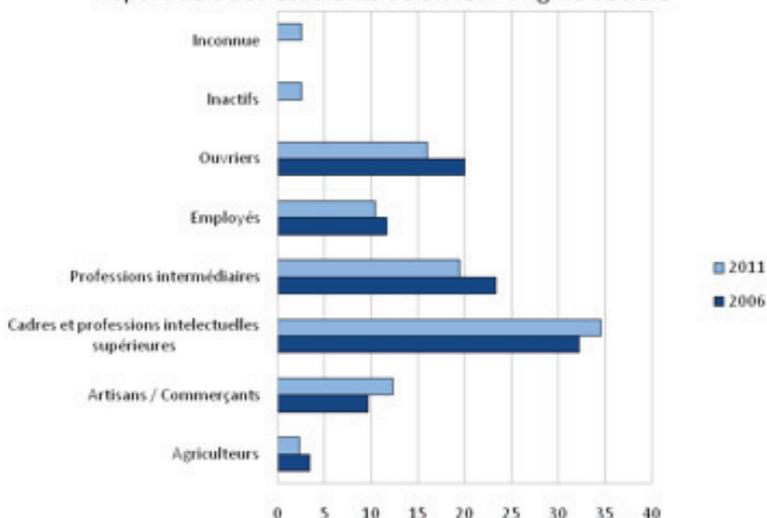
UNE POLITIQUE SOCIALE EN ÉCHEC DEPUIS 5 ANS

Un recul historique de la démocratisation depuis 2006

Les conséquences de la paupérisation du milieu étudiant sont importantes. Faute de moyens financiers, les étudiants ne peuvent poursuivre leurs études. Et les familles, qui subissent la crise, peinent à subvenir aux besoins du jeune. La panne de l'ascenseur social n'est plus un simple slogan. Les étudiants issus des classes sociales plus modestes sont moins nombreux en 2011, dans l'enseignement supérieur, qu'en 2006.

La part des enfants d'ouvrier à l'université en 2011 par rapport à 2006 baisse de 4 points (soit approximativement 70 000 individus de moins* ; celle des enfants d'employés baisse de 1,2 points (environ 15 000 étudiants de moins), le nombre de fils de profession intermédiaire baisse de 3,9 points (environ 65 000 étudiants de moins). **Au total, la part des étudiants issus des classes populaires et des classes moyennes baisse de 9,1 points dans les établissements d'enseignement supérieurs.**

Répartition des étudiants selon leur origine sociale



Le constat, à rebours de la construction d'un service public de l'enseignement supérieur au service de la démocratisation est particulièrement préoccupant.

A l'heure où la sortie de crise reste incertaine, exclure un partie entière de la population d'une qualification du supérieur est non seulement injuste socialement mais aussi irresponsable économiquement.

* L'estimation tient compte de l'évolution de la population étudiante entre 2006 et 2011 de l'INSEE.

-9,1%

correspond à la baisse de la part des étudiants issus de classes populaires et des classes moyennes dans les établissements d'enseignement supérieur



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

UNE POLITIQUE SOCIALE EN ÉCHEC DEPUIS 5 ANS

Zoom sur... Le salariat étudiant

Les étudiants dépendent financièrement de trois types de ressources : les ressources familiales, les ressources liées aux aides sociales (lorsqu'ils en bénéficient) et les ressources liées aux jobs étudiants. Le salariat étudiant connaît une forte augmentation depuis plusieurs années. En effet, les études deviennent de plus en plus chères et le système d'aide sociale ne touche que 21,5% des étudiants. Les familles, qui subissent l'augmentation du coût de la vie, sont de moins en moins capables de financer des études pour leurs enfants. Le travail étudiant est devenu une obligation alimentaire pour une part croissante de la population.

Depuis 2006, la part du salariat étudiant est passée de 22,4% à 68%

dans l'enseignement supérieur (chiffres de l'OVE). Dans le même temps, les jobs étudiants sont la première cause d'échec à l'université. Le temps passé à travailler correspond au temps qu'il manque pour assister à tous les cours ou pour réviser.

En plus d'être facteur de reproduction sociale, le salariat étudiant peut fermer d'office la porte de certaines filières. Les jeunes exerçant une activité professionnelle rémunérée sont sous représentés en CPGE, en IUT, en Santé, ou encore en école d'ingénieurs, filières qui demandent une assiduité et un investissement horaire important. En lettres et sciences humaines, par contre, on trouve un pourcentage élevé d'étudiants salariés

(annexe). Ainsi, le salariat étudiant n'est pas uniquement responsable de l'échec, il conditionne aussi en amont l'orientation des étudiants.

Le salariat étudiant est incompatible avec les études et la réussite d'un maximum de jeunes quel que soit leur origine sociale. C'est pourtant un élément que semble avoir oublié le gouvernement. A maintenir les trois quarts des étudiants hors du système d'aide sociale, en ne revalorisant pas les aides et en augmentant le coût des études, il est responsable de l'augmentation du salariat et de la précarité. Le gouvernement crée ainsi un système à deux vitesses, favorisant la reproduction des élites.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

CE QUE L'UNEF DEMANDE

**Face à
l'urgence
sociale,
l'UNEF exige
des mesures
immédiates
pour la
rentrée 2011**

Aides sociales :

- Mise en place d'un 10ème mois entier dès le mois de septembre (chiffré à 80 millions d'euros)
- Gel exceptionnel des dépenses obligatoires (chiffré à 90x millions d'euros). Cela concerne l'augmentation du coût d'un repas universitaire, des frais d'inscription et du montant de la cotisation sociale.
- Une aide de 160 euros (équivalent d'une mensualité échelon 1 de bourse) en septembre pour les boursier échelon 0.

Logement :

- 195 327 constructions de logements CROUS d'ici à 2020 (doublement du nombre de logements)
- Revalorisation de 20% de l'APL
- Suppression du mois de carence pour le versement des APL
- Extension du locapass (aujourd'hui réservé aux étudiants boursiers) à tous les étudiants
- Suppression de la taxe d'habitation pour les étudiants
- Encadrement des loyers des petites surfaces dans le parc locatif privé

Au-delà des mesures d'urgence et afin de redonner un souffle à la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'UNEF appelle à un nouveau Plan Social Etudiant. Ce plan social doit se concrétiser par un élargissement de l'accès aux aides sociales avec un premier palier de 50% de boursiers à la rentrée 2012. Il implique de plus un plan pluriannuel de financement du système d'aides à destination des étudiants ainsi qu'une politique chiffrée et financée de logement étudiant.



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

MÉTHODES ET SOURCES

Méthodes

Les dépenses de logement sont estimées pour un loyer moyen de 450 euros en province et de 709 euros à Paris en 2010. L'évolution du loyer est alors calculée sur la base du rapport de 2011 de l'OLAP. Elle correspond à l'évolution des loyers à l'emménagement (+8,9% à Paris et +1,9% en province).

Les dépenses d'alimentation en restaurant universitaire ont été revues à la hausse sur deux facteurs : l'augmentation du nombre de repas dû à l'allongement de l'année universitaire (de 9 à 10 mois) et l'augmentation du prix du ticket RU (1,6%). Le nombre de repas est estimé à 160 repas annuels. Il est ensuite multiplié par le coût d'un repas de 3,05 euro.

Les dépenses de transport en région parisienne est basée sur la hausse du prix de la carte Imagin'R (3 zones). Les dépenses en province correspondent au prix moyen d'une carte d'abonnement annuelle.

Les dépenses de téléphone ont été revues à la hausse, suite à l'augmentation de la TVA et des forfaits téléphoniques. Les dépenses téléphoniques et les forfaits internet sont les dépenses forfaitaires moyennes effectuées par les étudiants.

Le montant de la bourse échelon 5 est fourni par le CNOUS et publiée par le MESR.

Le montant de l'aide au logement est calculé sur l'ALS moyenne mensuelle pour un étudiant selon la CNAF.

Les autres augmentations hors frais d'inscriptions (communiqués par le MESR) correspondent aux indices du prix à la consommation de l'INSEE pour chaque poste de dépense.

Les barèmes de bourses sont au journal officiel ainsi que les frais spécifiques aux étudiants. Les effectifs de boursiers sont communiqués chaque année par le CNOUS.



MÉTHODES ET SOURCES

Tableau 1 : Budget moyen d'un étudiant selon 4 situations représentatives

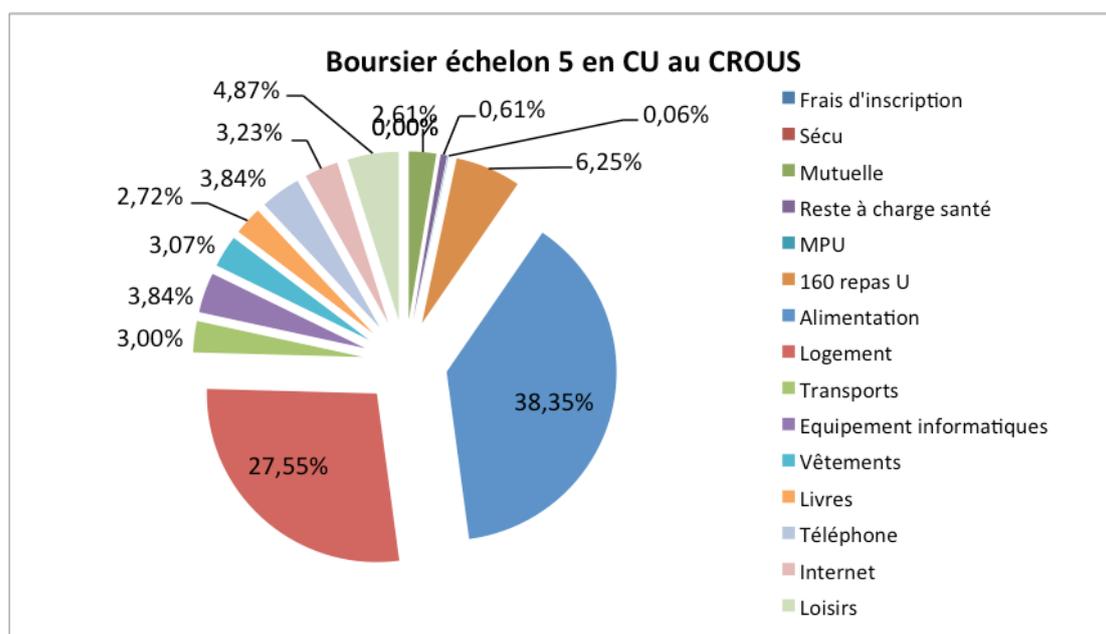
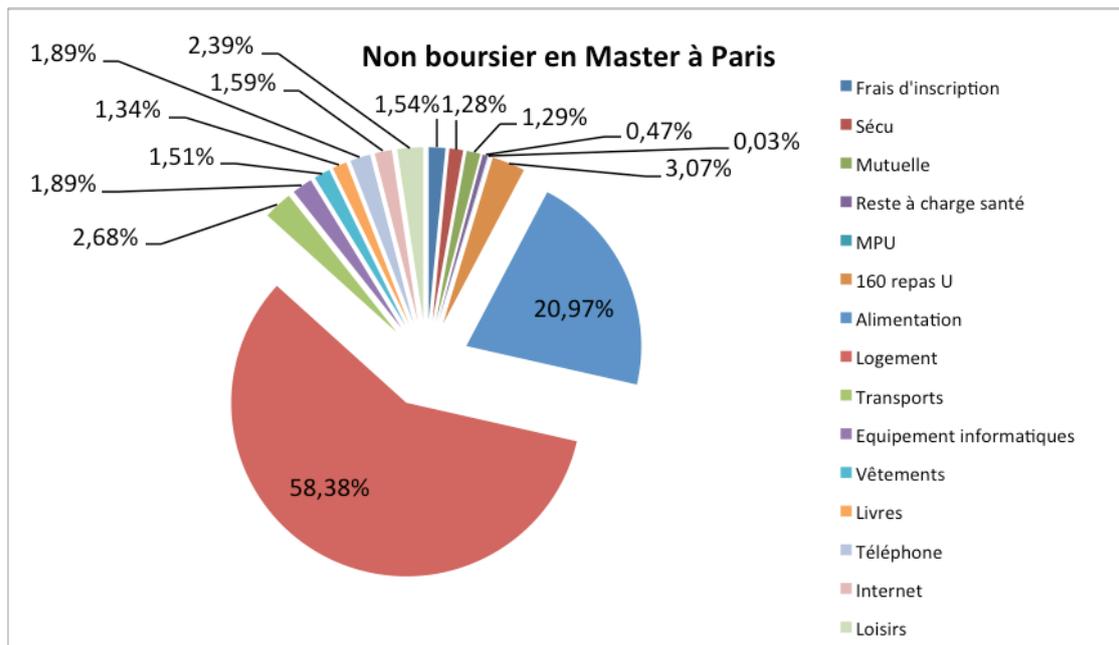
Situation	Boursier Échelon 5 en licence en province	Non boursier en Master à Paris	Non boursier en master habitant chez ses parents	Boursier échelon 5 en CU au CROUS	Boursier Échelon 5 en licence en province	Non boursier en Master à Paris	Non boursier en master habitant chez ses parents	Boursier échelon 5 en CU au CROUS
	2010-2011				2011-2012			
Frais d'inscription	0,00 €	237,00 €	237,00 €	0,00 €	0,00 €	245,00 €	245,00 €	0,00 €
Sécu	0,00 €	200,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	203,00 €	203,00 €	0,00 €
Mutuelle	201,00 €	201,00 €	201,00 €	201,00 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €	204,00 €
Reste à charge santé	43,00 €	70,00 €	70,00 €	43,00 €	48,00 €	75,00 €	75,00 €	48,00 €
MPU	4,57 €	4,57 €	4,57 €	4,57 €	4,57 €	4,57 €	4,57 €	4,57 €
160 repas U	450,00 €	450,00 €	450,00 €	450,00 €	488,00 €	488,00 €	488,00 €	488,00 €
Alimentation	2 941,00 €	3 270,00 €	2 941,00 €	2 941,00 €	2 993,94 €	3 328,86 €	2 993,94 €	2 993,94 €
Logement	5 400,00 €	8 508,00 €	0,00 €	2 114,59 €	5 508,00 €	9 265,21 €	0,00 €	2 151,17 €
Transports	250,00 €	412,00 €	412,00 €	250,00 €	234,00 €	425,30 €	425,30 €	234,00 €
Équipement informatique	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Vêtements	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	239,76 €	239,76 €	239,76 €	239,76 €
Livres	212,00 €	212,00 €	212,00 €	212,00 €	212,00 €	212,00 €	212,00 €	212,00 €
Téléphone	287,00 €	287,00 €	287,00 €	287,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Internet	245,00 €	245,00 €	245,00 €	245,00 €	245,00 €	245,00 €	245,00 €	245,00 €
Loisirs	380,00 €	380,00 €	380,00 €	380,00 €	380,00 €	380,00 €	380,00 €	380,00 €
TOTAL annuel	10 953,57 €	15 016,57 €	6 179,57 €	7 668,16 €	11 164,27 €	15 922,70 €	6 322,57 €	7 807,44 €
TOTAL mensuel	912,80 €	1 251,38 €	514,96 €	639,01 €	930,36 €	1 326,89 €	526,88 €	7 807,44 €
Aides annuelles	6 002,69 €	2 099,00 €	0,00 €	3 903,69 €	6 002,69 €	2 099,00 €	0,00 €	650,62 €
Reste à charge à l'étudiant par an	4 950,88 €	12 917,57 €	6 179,57 €	3 764,47 €	5 161,58 €	13 823,70 €	6 322,57 €	3 903,69 €
Reste à charge par mois	412,57 €	1 076,46 €	514,96 €	313,71 €	430,13 €	1 151,98 €	526,88 €	325,31 €
Évolution					4,26%	7,01%	2,31%	3,70%



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

MÉTHODES ET SOURCES



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

MÉTHODES ET SOURCES

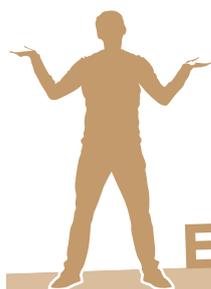
Tableau 2 : Calcul de l'augmentation du coût de la vie sur la base de cas types d'étudiants

Année universitaire 2011-2012				
Situation	Boursier Echelon 5 en licence en province	Non boursier en Master à Paris	Non boursier en master habitant chez ses parents	Boursier échelon 5 en CU au CROUS
Coût mensuel	930,36 €	1 326,89 €	526,88 €	650,62 €
Aides mensuelles	500,22 €	174,92 €	0,00 €	325,31 €
Reste à charge	430,13 €	1 151,98 €	526,88 €	325,31 €
Augmentation des dépenses mensuelles	17,56 €	75,51 €	11,92 €	11,61 €
	4,08%	6,55%	2,26%	3,57%
Augmentation moyenne	4,12%			

Tableau 3 : Evolution des aides directes depuis 2006

	Bourse échelon 5	Evolution (%)
2006	3661,00	1,5
2007	3753,00	2,5
2008	3847,00	2,5
2009	3905,00	1,5
2010	4122,00	5,6
2011	4122,00	0,0

Source: PLF 2006,2007,2008,2009,2010,2011



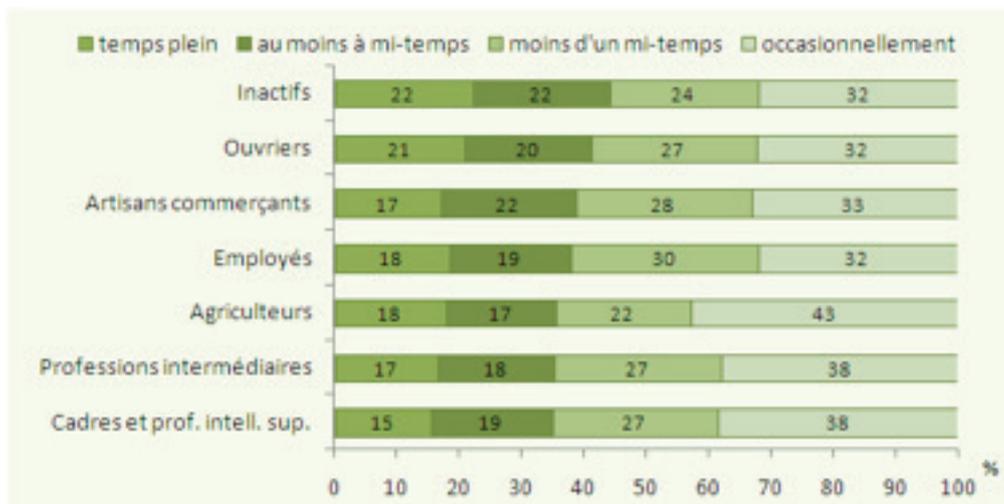
ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

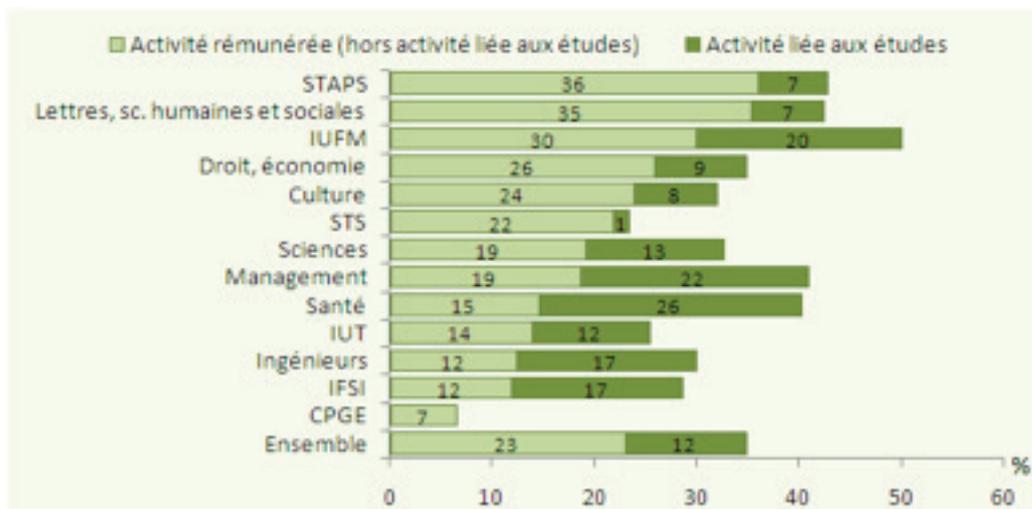
MÉTHODES ET SOURCES

Tableaux 4 : Salariat étudiant

Salariat étudiant facteur de reproduction sociale



Impact du salariat sur le choix des filières



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011

QU'EST-CE QUE L'UNEF ?

L'Union Nationale des Etudiants de France est la première organisation de jeunesse de France. Seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, l'UNEF est un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques comme des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

L'UNEF : Le syndicat étudiant

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

Pour l'égalité, contre les discriminations !

L'UNEF intervient pour défendre l'égalité de tous face au savoir aussi bien en terme d'accès qu'en terme de réussite concrète de chacun et chacune. Pour cela, nous défendons l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

S'informer

Connaître ses droits, c'est pouvoir les défendre. C'est pourquoi l'UNEF organise pour ses adhérents des réunions d'information sur le fonctionnement de l'université, les modalités d'exa-



mens et de passage dans l'année supérieure... ceci dès la rentrée et tout au long de l'année. En plus, chaque adhérent reçoit le mensuel Étudiants de France, qui rassemble toute l'actualité universitaire, les réformes en cours, les droits nouveaux, les mobilisations...

Défendre nos droits

Seul syndicat étudiant, l'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien. Obtention d'une bourse, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen..., l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

La solidarité à l'université

L'UNEF, par le biais de ses coopératives est présente pour organiser de façon concrète la solidarité à l'Université (bourse aux livres, photocopies, carte de réduction et de service ISIC...) mais aussi pour animer la vie des campus en organisant des conférences, des initiatives culturelles...

S'engager sur des questions de société

En tant qu'étudiants, nous voulons intervenir sur des sujets de société : lutte contre l'extrême droite, lutte pour les droits des femmes, contre la mondialisation libérale...



ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

RENTRÉE 2011